

CORONAVIRUS/COVID-19 et Entretien professionnel des textiles - Blanchisserie

Recommandations destinées à l'entretien professionnel des articles textiles et vêtements en blanchisserie.

Cette note a été élaborée à partir des connaissances disponibles à la date de sa publication.

RESPECTER LES MESURES BARRIERES COLLECTIVES

La norme RABC (NF EN 14065 - Décembre 2016) doit être appliquée, en particulier :

- Séparation entre la zone propre et zone sale afin d'éviter la contamination croisée (i.e : biocontamination par des textiles contaminés de textiles décontaminés, directement ou indirectement)
- Traitement du linge sur le principe « premier arrivé (sale) - premier sorti (propre) » (FIFO)
- Plans de nettoyage/d'hygiène appliqués notamment au nettoyage des surfaces avec un détergent-désinfectant
- Formation du personnel à l'hygiène des mains : lavage au savon (efficace sur le virus) ou désinfection avec une solution hydro alcoolique

Organisation de la blanchisserie :

- Privilégier les équipes fixes
- Eviter tout croisement entre les équipes pour éviter les contaminations

Programmes de lavage :

- Se renseigner auprès de votre lessivier. Certains lessiviers ont fait parvenir à leurs clients la liste des programmes de lavage recommandés pour leur efficacité virucide. Dans ce cas, respecter strictement les conditions de temps, de concentration et de durée proposées.
- Recommandation générale, à la lecture de l'avis du Haut Conseil de la Santé Publique (*Avis du HCSP du 18 février 2020*)
 - laver à 60°C minimum avec une durée de cycle de 30 minutes minimum,
 - avec une lessive classique, sans adjonction de produits spécifiques.
- Pour le linge de résidents, en cas d'impossibilité de traitement à 60°C et en l'absence de programmes de traitement adaptés, recommandés (*) par les lessiviers pour leurs effets virucides :
 - placer le linge dans un sac plastique, doublé d'un autre sac plastique par sécurité, le tout fermé et étanche (ruban adhésif) et ce, pendant 10 jours avant de le mettre au lavage.

(*) programmes recommandés à respecter avec le plus grand soin.

Protection des agents :

Pour le tri du linge sale :

- Port de gants avec lavage ou désinfection des mains après le retrait des gants
- Port de masque chirurgical
- Port de surblouse à manches longues
- Port de charlotte

Dans la blanchisserie :

Multiplier les occasions de désinfection des mains :

- A la prise de poste
- Avant et après chaque pose
- Après le retrait des gants
- Au départ de la blanchisserie

Et :

- Éviter les regroupements non indispensables
- Inviter les personnels malades à rester à domicile

Pour toutes les activités connexes à la blanchisserie, les gestes barrières doivent également être respectés.



Note élaborée par l'URBH et le CTTN, en lien étroit avec le Docteur Philippe CARENCO, Médecin hygiéniste du Centre Hospitalier de Hyères, Var (pcarenco@ch-hyeres.fr)
www.urbh.net ; www.cttn-iren.fr